



Une approche de la précarité en Haute-Loire

Focus de la Pfoss n°6
Décembre 2014



Évolution démographique entre 2006 et 2011

Au 1^{er} janvier 2011, la Haute-Loire compte 224 907 habitants et représente 17 % de la population régionale. Deuxième département auvergnat le moins peuplé après le Cantal, la Haute-Loire voit néanmoins sa population croître entre 2006 et 2011 au rythme annuel de 0,5 % et enregistre depuis 1999 la plus forte croissance démographique de la région. Si la fécondité élevée et la forte attractivité résidentielle se maintiennent, ce département devrait gagner près de 35 000 habitants d'ici 2040 (Source : Insee Auvergne, La Lettre n°94).

| | Haute-Loire | Auvergne | France métropolitaine |
|---|-------------|-----------|-----------------------|
| Population légale 2011 | 224 907 | 1 350 682 | 63 070 344 |
| Taux de variation annuel moyen de la population 2006-2011 | + 0,5 % | + 0,2 % | + 0,5 % |

Source : Insee, Recensement de la population 2011 et 2006
Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

Des revenus intermédiaires en Haute-Loire

Un quart des habitants de Haute-Loire vivent avec des revenus inférieurs à 12 267 euros annuels (ou 1 022 euros mensuels) en 2011. Après le Puy-de-Dôme, il s'agit du 1^{er} quartile des revenus le plus élevé de la région, mais il reste inférieur aux valeurs régionale et de France métropolitaine. La moitié de la population altiligérienne vit avec des revenus inférieurs à 17 514 euros annuels (soit 1 459 euros mensuels), ce revenu médian étant nettement inférieur aux valeurs régionale et de France métropolitaine.

| | Haute-Loire | Auvergne | France métropolitaine |
|---|-------------|----------|-----------------------|
| Revenu médian 2011 | 17 514 | 18 237 | 19 218 |
| Évolution 2010-2011 (en euros constants) | + 3,0 % | + 2,6 % | + 2,5 % |
| 1 ^{er} quartile des revenus 2011 | 12 267 | 12 494 | 12 571 |
| Évolution 2010-2011 (en euros constants) | + 3,2 % | + 2,7 % | + 2,5 % |

Source : Insee-DGFip Revenus fiscaux localisés des ménages 2010 et 2011
Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

Forte croissance du nombre de demandeurs d'emploi entre 2011 et 2012

Au 31 décembre 2012, la Haute-Loire recense 14 860 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)¹. Le département a connu entre 2011 et 2012 une forte croissance de cet effectif : + 10,9 % contre + 8,5 % en moyenne régionale.

Les DEFM en catégorie A, ceux n'exerçant aucune activité, représentent 61 % des demandeurs d'emploi, part la plus faible de la région. Toutefois, entre 2011 et 2012, le taux de croissance du nombre de DEFM en catégorie A a été le plus élevé en Haute-Loire : + 14,7 % contre + 10,6 % pour la région.

| | Haute-Loire | Auvergne |
|---|-------------|----------|
| DEFM 2012 | 14 860 | 91 650 |
| Évolution DEFM 2011-2012 | + 10,9 % | + 8,5 % |
| Part des DEFM A parmi les DEFM A, B, C 2012 | 60,7 % | 63,6 % |
| DEFM A 2012 | 9 027 | 58 275 |
| Évolution DEFM A 2011-2012 | + 14,7 % | + 10,6 % |

Source : Pôle emploi, Direction régionale Auvergne 2011 et 2012
Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

¹ Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C



Les partenaires de la PFOSS : ARS, 4 Caf, Carsat, Conseil régional, 4 Conseils généraux, Creai, Direccte, Dreal, DRJSCS, DRSM, Éducation nationale, Fnars, Insee, MSA, ORS, Pôle emploi et Uriopss.

Chômage de longue durée : situation intermédiaire de la Haute-Loire

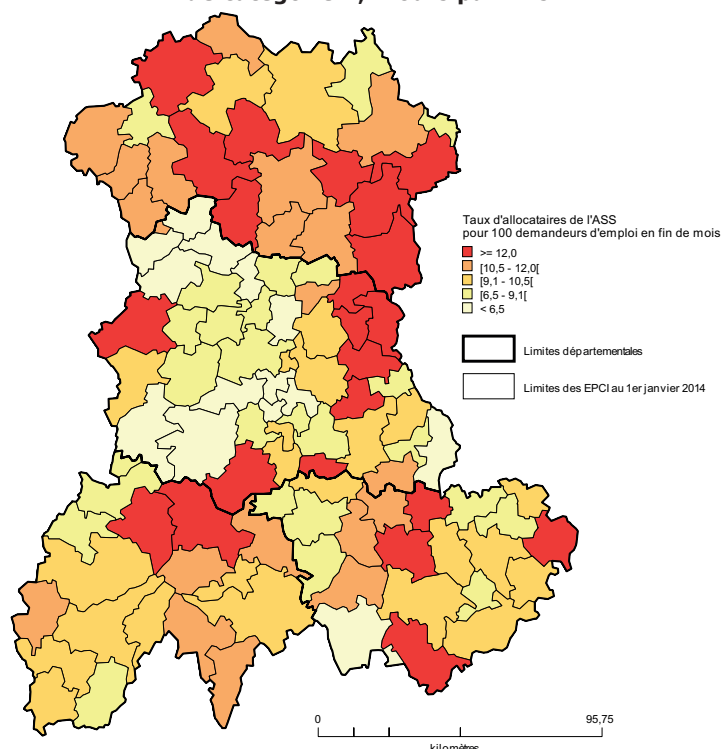
L'allocation de solidarité spécifique (ASS), versée par Pôle emploi, est l'un des minima sociaux destiné à répondre aux difficultés liées à l'activité professionnelle. Il s'agit d'une allocation chômage pour les chômeurs ayant épuisé leur droit à l'assurance chômage et justifiant d'au moins cinq ans d'activité salariée au cours des dix années précédant la rupture de leur contrat de travail.

La Haute-Loire présente une situation intermédiaire au regard du chômage de longue durée, avec un taux de bénéficiaires de l'ASS proche de la moyenne régionale : 9,4 % des demandeurs d'emploi bénéficient de l'ASS en Haute-Loire contre 9,0 % pour la région. Cette allocation, de par ses conditions d'accès (ancienneté dans le chômage et existence d'une période antérieure d'activité longue) bénéficie majoritairement aux personnes âgées de plus de 50 ans et la part élevée des allocataires de l'ASS parmi les demandeurs d'emploi reflète ainsi le poids élevé du chômage de longue durée dans ce département.

Les territoires les plus concernés par cette allocation en Haute-Loire sont des massifs montagneux, au nord et au sud du Puy-en-Velay et des zones rurales qui abritent une population vieillissante.

| | Allier | Cantal | Haute-Loire | Puy-de-Dôme | Auvergne |
|--------------------|--------|--------|-------------|-------------|----------|
| Allocataires ASS | 2 802 | 754 | 1 394 | 3 321 | 8 270 |
| Taux pour 100 DEFM | 11,2 | 9,8 | 9,4 | 7,5 | 9,0 |

Taux d'allocataires de l'allocation de solidarité spécifique au 31 décembre 2012 pour 100 DEFM de catégorie A, B ou C par EPCI



Source : Pôle emploi, Direction régionale Auvergne (31/12/2012)
Tableau de bord social - Exploitation ORS Auvergne

Allocataires de prestations sociales à bas revenus peu nombreux en Haute-Loire

Les prestations versées par les Caf et la MSA

Les prestations versées par les Caf et la MSA sont composées :

- des prestations familiales qui sont le reflet de la politique familiale ;
- des aides au logement attribuées sous condition de ressources ;
- des minima sociaux destinés aux plus démunis.

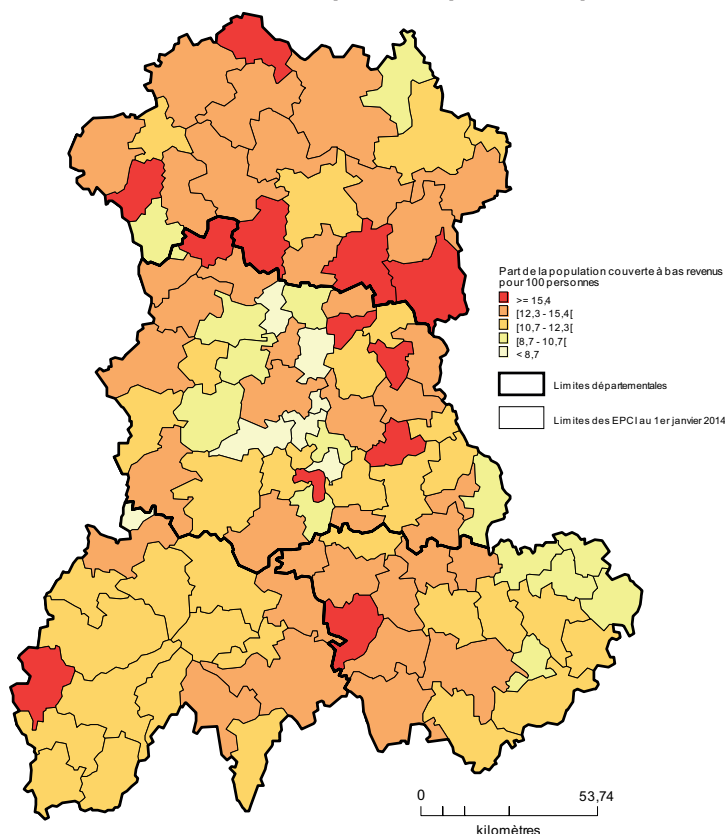
Les prestations sociales sont ainsi des compléments de revenu destinés à atténuer la précarité mais non à la faire disparaître.

Part de la population vivant dans un foyer allocataire à bas revenus la plus faible d'Auvergne

En Haute-Loire en 2012, 26 176 personnes vivent dans un foyer allocataire¹ à bas revenu, c'est-à-dire un foyer dont les ressources sont inférieures à 1 001 euros par mois. Ainsi, 11,6 % de la population du département se trouve dans une situation de précarité financière, part la plus faible de la région et inférieure à la valeur nationale (13,2 %).

Le nord-est du département, qui bénéficie de l'influence du dynamisme de la région Rhône-Alpes et de la proximité du bassin stéphanois, présente des territoires où les foyers allocataires à bas revenu sont peu nombreux. La situation est moins favorable pour tout l'ouest et le nord du département où les territoires ont des caractéristiques qui s'apparentent davantage à celles de la région. Il s'agit notamment

Part de la population couverte à bas revenus au 31 décembre 2012 pour 100 personnes par EPCI



Sources : Caf et CCMSA (31/12/2012) et Insee (RP 2011)
Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

¹ Foyer allocataire percevant au moins une prestation sociale ou familiale versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf) ou par la Mutualité sociale agricole (MSA).

de zones urbaines (Le Puy-en-Velay, Brioude et Langeac) qui concentrent l'habitat social et les populations à risque (chômage élevé, jeunes, personnes isolées). Mais les foyers allocataires à bas revenus sont également présents dans les zones rurales ou montagneuses, notamment dans la communauté de communes de la Ribeyre, Chaliergue et Margeride.

23 % des allocataires de prestations sociales (Caf et MSA) dépendants de ces prestations

La Haute-Loire présente la part d'allocataires dépendants des prestations sociales la plus faible de la région : pour moins d'un quart des allocataires altiligériens, les prestations sociales représentent plus de la moitié des ressources financières, le reste étant des ressources d'activité.

| | Allier | Cantal | Haute-Loire | Puy-de-Dôme | Auvergne |
|--|--------|--------|-------------|-------------|----------|
| Allocataires à bas revenu | 22 485 | 7 807 | 10 937 | 36 980 | 78 209 |
| Pour 100 allocataires | 47,1 | 42,5 | 37,1 | 43,8 | 43,4 |
| Part de la population couverte à bas revenu (pour 100 personnes) | 14,6 | 12,1 | 11,6 | 12,8 | 13,0 |
| Allocataires dépendants des prestations sociales* | 15 866 | 4 409 | 6 741 | 23 654 | 50 670 |
| Pour 100 allocataires | 33,3 | 24,0 | 22,8 | 28,0 | 28,1 |

* : pour lesquels les prestations représentent plus de la moitié des ressources financières
Sources : Cnaf, MSA Auvergne et CCMSA (31/12/2012)
Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

La Haute-Loire, département le moins concerné par le RSA

En 2012, la Haute-Loire compte 8 756 personnes vivant dans un foyer allocataire du revenu de solidarité active (RSA) ; cet effectif représente 3,9 % de la population départementale. Cette part est la plus faible de la région, inférieure de 1,8 point à la valeur régionale et de 2,2 points à la valeur de France métropolitaine.

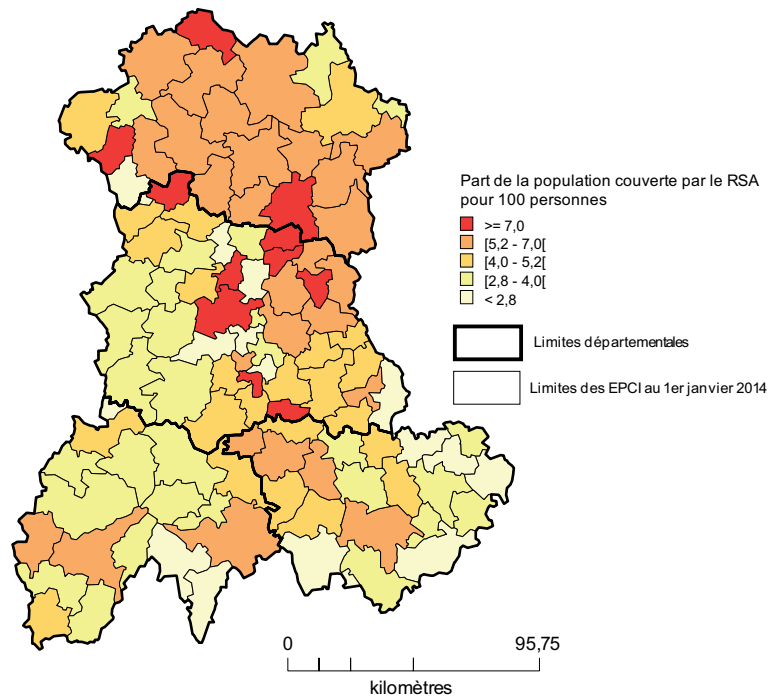
Le Nord-Ouest du département (Pays de Blesle et de Paulhaguet) et les agglomérations (le Puy-en-Velay et Brioude) sont les plus concernés par le RSA. L'Est du département et plus particulièrement le Nord-Est sont épargnés avec des territoires abritant peu de foyers allocataires du RSA.

Poids relatif du RSA activité

En Haute-Loire, le poids du RSA activité est important : plus d'un tiers des allocataires du RSA bénéficient de la composante « activité » du RSA (35,3 %). Ce résultat est le reflet de la part importante de « travailleurs pauvres » dans ce département, c'est-à-dire de personnes ayant une activité mais dont les revenus sont trop faibles pour pouvoir en vivre.

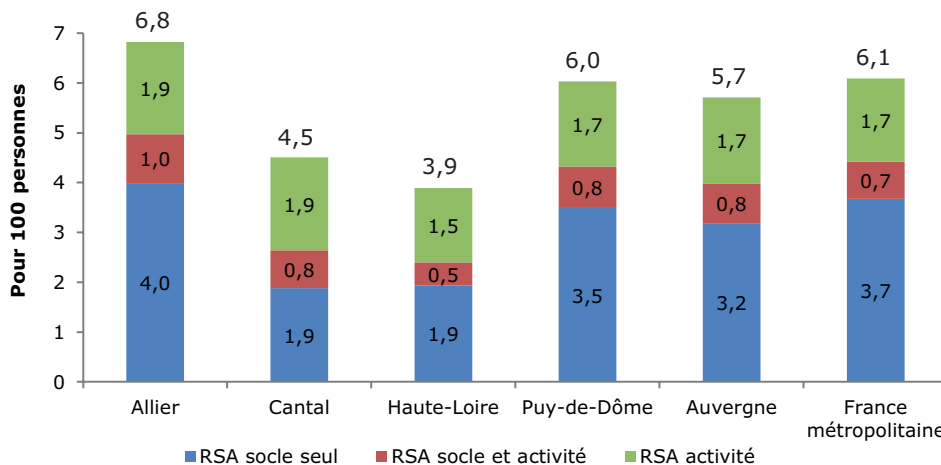
Sont particulièrement concernés par le RSA activité les territoires ruraux ou montagneux où vivent notamment des exploitants agricoles pauvres. Mais le RSA activité semble bénéficier davantage encore aux travailleurs saisonniers présents dans les nombreuses zones touristiques du département.

Part de la population couverte par le RSA au 31 décembre 2012 pour 100 personnes par EPCI



Sources : Cnaf et CCMSA (31/12/2012) et Insee (RP 2011)
Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

Part de la population couverte par le RSA au 31 décembre 2012 selon la composante



Sources : Cnaf et CCMSA (31/12/2012) et Insee (RP 2011)
Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

Taux d'allocataires du RSA majoré élevé

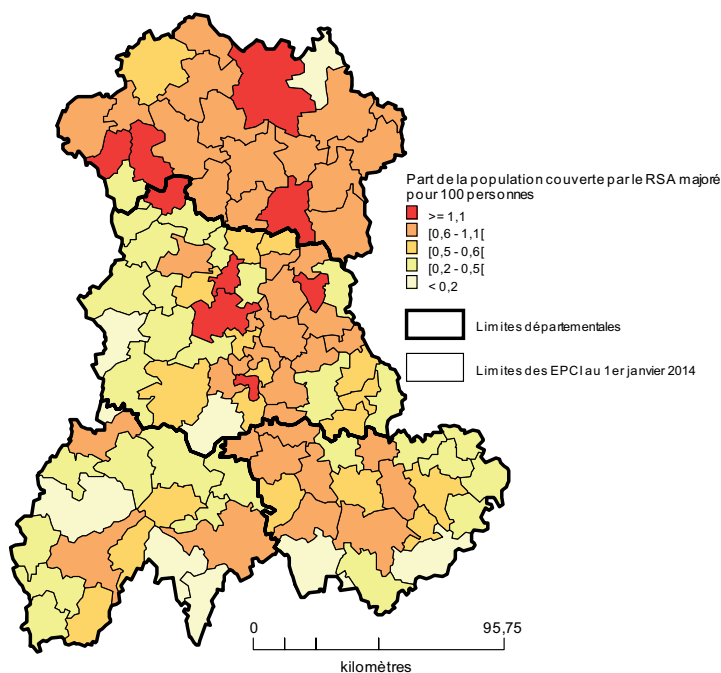
Le RSA majoré (ancienne allocation parent isolé) prévoit une majoration pour les personnes assumant seules la charge d'enfants (ou enfants à naître), l'isolement étant un facteur aggravant de la précarité financière. La plupart des allocataires du RSA majoré sont des femmes et sont concentrés dans les agglomérations de la région.

En Haute-Loire, 1 408 personnes sont couvertes par ce minimum social, soit 0,6 % de la population. Le taux d'allocataires du RSA majoré parmi les allocataires du RSA est particulièrement élevé en Haute-Loire (12,2 %), caractérisant une pauvreté marquée des personnes isolées et des familles monoparentales notamment dans les zones urbaines à l'ouest du département (Le Puy-en-Velay, Brioude, Sainte-Florine et Langeac) et dans certains territoires ruraux (Blesles, Paulhaguet, l'Emblavez et le Pays de Craponne).

Part de la population couverte par le RSA majoré au 31 décembre 2012 pour 100 personnes et taux d'allocataires du RSA majoré pour 100 allocataires du RSA

| Allier | Cantal | Haute-Loire | Puy-de-Dôme | Auvergne | France métrop. |
|--------|--------|-------------|-------------|----------|----------------|
| 1,2 | 0,5 | 0,6 | 0,8 | 0,8 | 1,0 |
| 12,9 | 8,3 | 12,2 | 10,7 | 11,3 | 12,3 |

Part de la population couverte par le RSA majoré au 31 décembre 2012 pour 100 personnes par EPCI



Sources : Cnaf et CCMSA (31/12/2012) et Insee (RP 2011)
Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

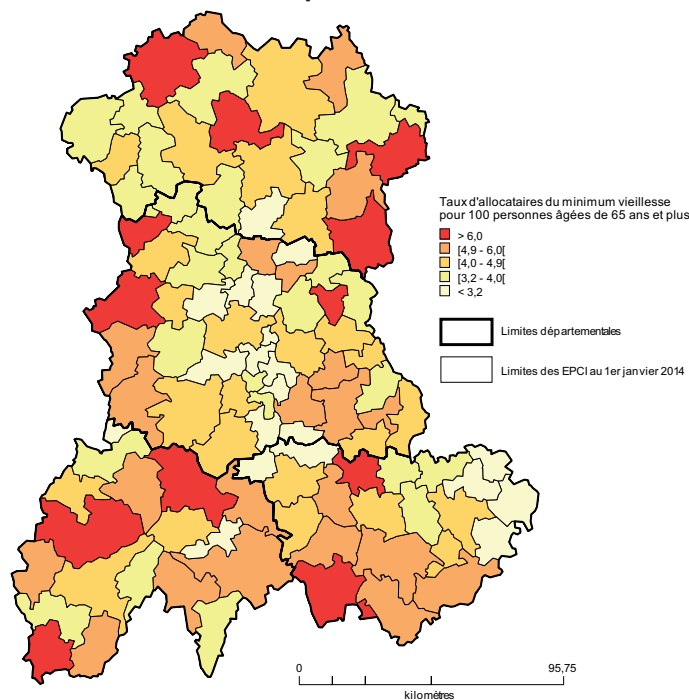
4,2 % des personnes de 65 ans et plus bénéficient du « minimum vieillesse »

Le « minimum vieillesse » recouvre un ensemble d'allocations permettant aux personnes âgées de 65 ans et plus disposant de faibles revenus d'atteindre un seuil minimal de ressources (Source : Drees, Les retraités et les retraitées, Édition 2013). Depuis 2007, le « minimum vieillesse » comprend l'allocation supplémentaire aux personnes âgées (Aspa) et l'allocation supplémentaire (ASV) ainsi que l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi). Il s'agit d'une prestation dédiée aux retraités les plus démunis, notamment les personnes qui ne bénéficient pas d'une retraite à taux plein ou qui n'ont pas assez cotisé aux régimes.

En Haute-Loire au 31 décembre 2012, 2 001 personnes de 65 ans et plus bénéficient du minimum vieillesse et constituent la population âgée la plus fragilisée financièrement. Elles représentent 4,3 % (3,7 % en 2011) de la population aîlilégerienne âgée de 65 ans et plus.

Les zones où la part des allocataires du minimum vieillesse est la plus élevée sont majoritairement rurales ou montagneuses. De nombreux retraités de l'agriculture sont présents sur ces territoires : ils perçoivent de plus faibles retraites ou pensions de réversion et sont, au niveau national et historiquement, plus nombreux à percevoir l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) remplacée par la suite par l'Aspa.

Taux d'allocataires du minimum vieillesse au 31 décembre 2012 pour 100 personnes de 65 ans et plus par EPCI



| | Allier | Cantal | Haute-Loire | Puy-de-Dôme | Auvergne |
|------------------------------------|--------|--------|-------------|-------------|----------|
| Allocataires du minimum vieillesse | 3 511 | 1 732 | 2 001 | 4 942 | 12 186 |
| Pour 100 pers. de 65 ans et plus | 4,3 | 4,8 | 4,3 | 4,2 | 4,3 |

Sources : Carsat Auvergne et MSA Auvergne (31/12/2012), Insee (RP 2011)

Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne